



communiqué

Date **Le 12 février 1993**

N° 32

Pour publication

LE CANADA CONTRIBUERA À UNE MISSION DE PAIX AU MOZAMBIQUE

La ministre des Affaires extérieures, M^{me} Barbara McDougall, et la ministre de la Défense nationale et des Anciens combattants, M^{me} Kim Campbell, ont annoncé aujourd'hui qu'à la demande du Secrétaire général de l'ONU, le Canada contribuera à l'opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ) en y affectant jusqu'à 15 militaires canadiens. Ces gardiens de la paix des Forces canadiennes agiront en tant qu'observateurs militaires.

Le 16 décembre dernier, le Conseil de sécurité des Nations Unies adoptait la résolution 797, qui approuvait le plan de la mission de paix de l'ONU au Mozambique établi par le Secrétaire général. Dans le cadre de l'opération, militaires, policiers et civils feront respecter les modalités de l'accord de paix signé à Rome, le 4 octobre 1992, par le président du Mozambique, M. Joaquim Chissano, et le président de la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO), M. Afonso Dhlakama. Cet accord a mis fin à 16 années de guerre civile.

Voici les quatre grands éléments de la mise à exécution de l'accord : démobilisation des troupes et leur réintégration dans la vie civile; rapatriement des réfugiés; assistance humanitaire aux personnes déplacées par la guerre et la sécheresse; préparatifs en vue des élections nationales.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874